



COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AVRIL 2018

DATE DE LA CONVOCATION : 19 AVRIL 2018

NOMBRE :

- de Conseillers en exercice :	34
- de Présents :	22
- de Représentés :	3
- de Votants :	25

L'an deux mille dix-huit, le jeudi vingt-six avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, Hôtel de Ville d'Argentat-sur-Dordogne, sous la présidence de M. Jean Claude LEYGNAC, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

M. Jean Claude LEYGNAC	M ^{me} Patricia VIDALLER	Mme Sophie MIGNARD-LAYGUE
M. Jean-Claude ALAPHILIPPE	Mme Josiane PIEMONTESE	M. Sébastien DUCHAMP
M. Jacques JOULIE	M. Patrice SAINT-RAYMOND	M ^{me} Carole MAJA
M. Daniel BRICE	M. Dominique FAVARCQ	
M ^{me} Laurence BRIANÇON	Mme Annie REYNIER	
M ^{me} Anne VIEILLEMARINGE	M. Richard DENOT	
M. Eloïc MODART	M. Jean-Paul CHEVALIER	
M ^{me} Françoise LAYOTTE	M. Francis LAURENT	
M. Roger CAUX	M. Bernard PRESSET	
M. Henri DELAGE	M. Denis TRONCHE	
M ^{me} Geneviève DORGE	M ^{me} Pascale GUERIN	

ETAIENT ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES :

Mme Lucienne FAURIE donne pouvoir à M^{me} Laurence BRIANÇON
Mme Eliane MALBERT donne pouvoir à M. Jacques JOULIE

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

M. Jean-Claude MONS
Mme Martine CADILHAC
M. Pascal COCHET
Mme Carole CAZIER

M. Franck FOSTIER
 M. Franck COMBE
 M. Alexis CHASSAING

SECRETARE DE SEANCE : Patricia VIDALLER

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

La Ville d'Argentat-sur-Dordogne compte sur son territoire de nombreuses associations qui œuvrent dans des domaines aussi divers que la culture, le sport, les solidarités, les loisirs etc... Ces associations participent au développement du territoire, créent du lien social, des solidarités et répondent de plus en plus à des besoins que les pouvoirs publics ne peuvent ou ne veulent satisfaire. Leur travail de proximité collabore à la mise en œuvre des orientations municipales et contribue à dynamiser les enjeux définis par la municipalité. En ce sens, elles sont des partenaires privilégiés pour la commune.

Dans le cadre des orientations politiques définies par la municipalité, la Ville d'Argentat-sur-Dordogne soutient activement la vie associative en pratiquant une politique dynamique en termes d'attribution de subventions, en plus de son aide immobilière et logistique. En début d'année 2018, les associations ont fait connaître leurs besoins d'aides financières de fonctionnement, par le biais du dossier de demande de subvention. Après examen de ces demandes, il est proposé au Conseil Municipal de leur accorder des subventions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des membres votants :

- Mme Annie REYNIER s'abstient pour la totalité des subventions
 - M. Patrice SAINT-RAYMOND ne prend pas part au vote pour les subventions des Gojats Del Porti et de la Boule Argentacoise,
 - M. CHEVALIER ne prend pas part au vote pour la subvention de la Chorale des Gabariers
 - Sébastien DUCHAMP ne prend pas part au vote pour la subvention à SPAUR
 - Sophie MIGNARD-LAYGUE ne prend pas part au vote pour la subvention à Happy Culture
 - Anne VIEILLEMARINGE ne prend pas part au vote pour les subventions aux Amis du Pastural et à la Chorale des Gabariers
 - Jean-Claude ALAPHILIPPE ne prend pas part au vote pour la subvention à CARAS
- décide de l'attribution des subventions énumérées ci-après aux associations.

Le versement des subventions est subordonné à la production par les associations des bilans d'activités et financiers de l'année écoulée approuvés en Assemblée Générale.

NOM DE L'ASSOCIATION	
ACTIVITES SPORTIVES	29 930,00
ARGENTAT BOXE	1 000,00
ARGENTAT GYM	3 400,00
VTT CLUB ARG	1 500,00
BASKET CLUB	1 500,00

FOOTBALL CLUB ARG	8 500,00
GYM VOLONTAIRE FEMININE	80,00
JUDO	1 500,00
LA BOULE ARGENTACOISE	400,00
PETANQUE DES BARRAGES	600,00
STE CHASSE	300,00
ECOLE RUGBY SPAUR	2 500,00
U S A	6 500,00
VELO CLUB ARGENTACOIS	100,00
ENTRE RIVES ET COTEAUX	100,00
CARAS	150,00
C.K.C.A.B.	500,00
SEV'Ad	1 300,00
ACTIVITES SCOLAIRES ET PERISCOL	2 590,00
COOP ECOLE PUBLIQ ELEMENTAIRE	160,00
COOP ECOLE PUBLIQ MATERNELLE	160,00
PEP 19	180,00
DDEN	90,00
APE ECOLES PUBLIQUES (Mat & Elém)	1 000,00
PREVENTION ROUTIERE	100,00
APEL JEANNE D'ARC	600,00
APE COLLEGE	300,00
ACTIVITES SOCIALE & MEDICO	2 315,00
FAMILLES RURALES	150,00
LE DON DE SANG	200,00
LE FIL DES AIDANTS	750,00

ANACR	90,00
FNACA	90,00
RESTOS DU CŒUR	500,00
LIGUE CONTRE LE CANCER	135,00
LES AMIS DU PASTURAL	300,00
SAXO	100,00
ACTIVITES CULTURELLES	14 150,00
ARGENTAT PATCH	90,00
CHORALE DES GABARIERS	600,00
JUMELAGE BAD KONIG	3 000,00
JUMELAGE SAKAL	3 000,00
CORPS EN TETE	700,00
CLUB PHILATELIQUE	210,00
ECHOS LIMOUSINS	1 000,00
ECOLE DE DANSE	1 200,00
HAPPY CULTURE	800,00
LOS GOJATS DEL PORTI	500,00
TERRA LIMOSINA	900,00
ZIK EN CORR'	1 000,00
LATIN'A	150,00
ABC BIBLIOTHEQUE	500,00
DESTINATION AILLEURS	500,00
ANIMATION-TOURISME	3 420,00
COMITE DES FETES ARG	1 500,00
SOS CHATS	1 000,00
RANDO DOUSTRE	100,00

LOUS AINAS DEL DOUSTRE	300,00
LES GOJATS DEL PORTI	250,00
AFOXA	270,00
TOTAL GENERAL	52 405,00

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

NOM DE L'ASSOCIATION	
SEV'aD	500,00
VTT CLUB ARGENTAT	500,00
COMICE AGRICOLE	300,00
SPAUR	600,00
USA	5 000,00
VELO CLUB	100,00
ENTRE RIVES ET COTEAUX	200,00
CKCAB	400,00
A.A.P.P.M.A	400,00
DESTINATION AILLEURS	300,00
ECHOS LIMOUSINS	500,00
HAPPY CULTURE	300,00
S.A.X.O.	900,00
TOTAL SUB. EXCEPT.	10 000,00

Total général **62 405,00**

Laurence BRIANÇON fait remarquer que le total des sommes demandées avoisinait les 145 000 €.

QUESTIONS DIVERSES

Roger CAUX quitte la séance après le vote des subventions.

Jacques JOULIE expose la nécessité de délibérer sur la poursuite ou non de la DUP de la Françonnie. Tous les élus sont d'accord pour la poursuivre. Une délibération sera prise au prochain Conseil Municipal. La phase administrative est terminée. Il faut saisir le juge des expropriations pour la phase judiciaire. L'EPF ne peut pas se substituer à nous.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 50.



Le Maire

Jean-Claude LEYGNAC

Le présent compte-rendu de la séance du 6 mars 2018, établi conformément aux dispositions de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, est publié en mairie.

-ooOoo-

Le compte-rendu est disponible sur :

- le site internet :
- facebook : <https://www.facebook.com/ArgentatKoi> et Page Ville d'ARGENTAT Officiel